

AFFAIRE No 32 - AMENAGEMENT DU STADE DE L'EST

- * Couverture et fermeture du Petit Stade
- * Couverture de la tribune Est du Grand Stade

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 29 mars dernier, vous vous êtes prononcés favorablement sur le principe des travaux d'aménagement du Stade de l'Est.

Parallèlement aux démarches déjà engagées de recherche de subventions, conformément au souhait de la Commission des Finances, tant au niveau des assemblées locales (Région, Département) que du F.N.D.S., l'équipe de conception vient de mettre au point un dossier programme permettant la mise en compétition des entreprises suivant la procédure du concours.

En effet, compte tenu des contraintes techniques liées à cette réalisation (très grande portée entre appuis, porte-à-faux important, fondations sur ouvrages existants, etc...), il convient que le maître d'ouvrage puisse choisir le système constructif présentant la meilleure adéquation possible entre les paramètres suivants : solidité, esthétique, facilité d'entretien et prix.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, j'ai l'honneur de vous demander :

- de m'autoriser à lancer un appel d'offres avec concours (art. 302 à 307 du C.M.P.),
- et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

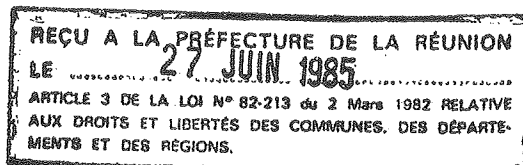
Je mets la question aux voix.

Le secrétaire donne lecture de l'avis des Commissions.

Les Commissions E.C.T.L., des Travaux Publics et des Finances émettent un avis favorable.

Décision du Conseil Municipal

Le rapport et l'avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.



M. GERARD G. : Je voudrais simplement demander à faire partie du jury du concours, sauf si vous y voyez un inconvénient majeur.

LE MAIRE : Non, je n'en vois pas. Seulement, ce sont vos collègues qui décident de cela. On va leur poser la question.

M. GERARD G. : Je dirais donc : sauf si mes collègues y voient un inconvénient majeur.

LE MAIRE : C'est cela. Effectivement, ce jury reste à constituer. En ce qui me concerne, il n'y a pas d'objection.

Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport et l'avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---